

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RINNUVELLAMENTU DI A CUNVENZIONE DI  
PARTENARIATU E DI MESSA A DISPUSIZIONE DI LUCALI  
INDE A CASA DI U QUARTIERU DI I CANNI DA  
CUNCLUDE CU A CUMUNA D'AIACCIU**

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE  
PARTENARIAT ET DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX  
AU SEIN DE LA MAISON DE QUARTIER DES CANNES A  
CONCLURE AVEC LA COMMUNE D'AIACCIU**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, la prévention et le soutien à la parentalité sont des axes forts de la politique de la Collectivité de Corse portés, entre autres, par les actions de la PMI et de l'ASE.

La mise en place de consultations médicales et d'activités artistiques « Médiation Artistique » proposées dans le cadre des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) répondent aux objectifs de soutien, d'accompagnement et de rupture de l'isolement des familles fragilisées et portées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Ces objectifs d'intégration sociale, de développement de la citoyenneté, de solidarité se concrétisent au sein de la Maison de quartier des Canni.

Ce local est situé rue François Simongiovanni AIACCIU 20090.

La PMI y organise les consultations des enfants de 0 à 6 ans et anime l'activité de « Médiation artistique ».

Les consultations médicales ont lieu tous les quinze jours le jeudi matin de 8h30 à 13h30 à l'exception du mois d'août.

L'atelier « Médiation Artistique » est ouvert tous les lundis et les jeudis de 13 heures à 17 heures 30 à l'exception du mois d'août.

La convention de partenariat et de mise à disposition de locaux au sein de la Maison de Quartier des « Canni » avec la commune d'AIACCIU est arrivée à expiration.

En conséquence, il vous est proposé :

- d'approuver la convention de partenariat et de mise à disposition de locaux au sein de la Maison de Quartier des « Canni » avec la commune d'AIACCIU.
- de m'autoriser à signer cette convention et l'ensemble des actes à venir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.